

## **Maître Fabienne FIGUIERE-MAURIN - Avocat au Barreau de Marseille**

171 bis, chemin de la Madrague Ville – 13002 MARSEILLE  
Tél. : 04.91.54.23.23 – Mail : cabinet.oliviermaurin@wanadoo.fr

**www.cabinet-maurin.com**

### **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

#### **D'UN APPARTEMENT** d'une superficie loi Carrez de **71,47 m<sup>2</sup>**

occupant la totalité du bâtiment C élevé d'un étage sur rez-de-chaussée,  
et **la jouissance exclusive et à perpétuité d'une parcelle de terrain** située  
entre les bâtiments A et B d'une part, et les bâtiments C et D d'autre part,  
dépendant d'un ensemble en copropriété situé 133, boulevard de la Blancarde,  
quartier Blancarde, 13004 MARSEILLE.

**MISE A PRIX : 25.000 EUROS**

**Visite le Lundi 2 Septembre 2019 de 9 heures à 10 heures**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,  
situé Palais Monthyon, salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

#### **DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :**

Les biens et droits immobiliers situés dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13004), 133, boulevard de la Blancarde, quartier Blancarde, cadastré section 815 D n° 71, lieudit 133 boulevard Blancarde, pour une contenance de 00 ha 03 a 43 ca.

#### **LE LOT NUMERO TREIZE (13) :**

Un appartement occupant la totalité du bâtiment C élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, composé de :

- Au rez-de-chaussée : un couloir ; une cuisine, avec placard et salle de bains, petite cour à l'arrière, terrasse devant,
- Au premier étage : deux pièces et une salle d'eau avec water-closet,

Et les deux cent huit/millièmes (208/1.000es) de la propriété du sol et des parties com-

munes générales.

#### **LE LOT NUMERO QUINZE (15) :**

La jouissance exclusive et à perpétuité d'une parcelle de terrain située entre les bâtiment A et B d'une part et les bâtiments C et D d'autre part, en nature de jardin, avec un petit débaras dans l'angle sud-est situé en face du bâtiment C lot 13 dont il est séparé par le passage desservant le lot 14,  
Et les vingt-et-un/millièmes (21/1.000es) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Etant ici précisé que l'appartement est actuellement composé de :

- Au rez-de-chaussée : d'un hall d'entrée, salle à manger, cuisine et WC,
- A l'étage : trois chambres, une salle de bains avec WC incorporés.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 71,47 m<sup>2</sup> au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 10 décembre 2018 par la société DIAGNOSTICS & EXPERTISES annexé au cahier des conditions de vente.

Le bien est plus amplement écrit dans le procès-verbal descriptif de Maître Franck MASCRET, membre de la SCP BRUGUIERE MASCRET FORNELLI SAGLIETTI, en date du vendredi 7 décembre 2018, annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, l'immeuble saisi est libre de toute occupation.

Le syndic de la copropriété serait un syndic bénévole en la personne d'un copropriétaire dénommé Monsieur PISAPIA.

### **La présente vente est poursuivie aux REQUETE ET DILIGENCES DE :**

La société **SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT**, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 24.471.936 €, dont le siège social est situé 75, rue Paradis, 13006 MARSEILLE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 054 806 542, venant aux droits de la société **CREDIT DU NORD**, société anonyme au capital de 890.263.248 €, dont le siège social est situé 28, place Rihour, 59000 LILLE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le n° 456 504 851, prise en la personne du Président du conseil d'administration domicilié au siège central situé 59, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, en vertu d'un trai-

té d'apport partiel d'actif en date du 11 septembre 2012 devenu définitif à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 octobre 2012,

Ayant pour avocat constitué **Maître Fabienne FIGUIERE-MAURIN**, Avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 171 bis, chemin de la Madrague Ville, 13002 MARSEILLE.

### **Les enchères sont recevables uniquement :**

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau de MARSEILLE,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de MARSEILLE.

### **Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :**

- Maître Fabienne FIGUIERE-MAURIN, Avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 171 bis, chemin de la Madrague Ville, 13002 MARSEILLE, tél. : 04.91.54.23.23, **mail : cabinet.oliviermaurin@wanadoo.fr**, **site internet : www.cabinet-maurin.com**,
- Le greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, au rez-de-chaussée, à l'accueil, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 17 juillet 2019,

**Fabienne FIGUIERE-MAURIN**